



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





TURNOVER CONSÉQUENT

Le turnover de la branche, même s'il est inférieur à celui du secteur, est relativement élevé.

Le solde entrées/sorties au cours de l'année 2012 est positif contrairement au secteur, confirmant des créations d'emplois sur l'année concernée.

Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

		
Effectifs présents au 1-1-2012	2 130	49020
Salariés entrés dans l'année	493	11 095
Salariés sortis dans l'année	400	11 498
Salariés entrés et sortis dans l'année	178	4740
Taux d'entrée	23,1 %	22,6 %
Taux de sortie	18,8 %	23,5 %
Solde 2012	4,4 %	-0,8 %
Turnover annuel	21 %	23 %

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2012}}$$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.

 Secteur juridique

Branche professionnelle



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



SURREPRÉSENTATION DES CDD

Les salariés sont principalement recrutés dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI mais dans des proportions légèrement inférieures.

MAJORITÉ DE RECRUTEMENTS DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge, deux sur trois ont moins de 35 ans. Cependant, 34 % des entrants ont plus de 35 ans ce qui est le signe d'entrées en cours de carrière.

RECRUTEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES SOCIALES

Les recrutements concernent toutes les catégories sociales. Cependant, les employés et les ouvriers sont plus concernés au regard de leurs effectifs dans la population totale (54 % et 16 % de la population totale) au détriment principalement des cadres (21 % de l'ensemble des salariés et 9 % des recrutements).



FAIBLE PROGRESSION DU NOMBRE DE SALARIÉS

En dehors de l'Île-de-France, les effectifs régionaux sont quasiment stables.

Profil des entrants

Répartition des entrants par types de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
	44 %	47 %	0 %	9 %	100 %
	43 %	31 %	1 %	25 %	100 %

Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	67 %	25 %	9 %	100 %
	73 %	22 %	5 %	100 %

Répartition des entrants par catégories sociales

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
	9 %	7 %	61 %	22 %	100 %
	16 %	13 %	67 %	5 %	100 %

Mobilité annuelle par région

Solde annuel = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	15	58
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	-5	18
Auvergne, Rhône-Alpes	10	39
Bourgogne, Franche-Comté	-1	11
Bretagne	0	13
Centre	1	-32
Corse	0	-2
DOM	0	-6
Île-de-France	51	-521
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	5	-23
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	-1	-13
Normandie	8	35
Pays de la Loire	6	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	10
Total	93	-403

Source : DADS 2012